

GRANDES LIGNES DE PROPOSITION
EN VUE D'UNE STRATÉGIE EN FAVEUR DE LA
SCIENCE OUVERTE
À L'UNIVERSITÀ DI CORSICA
PASQUALE PAOLI

2024-2028

SOMMAIRE

Ouverture de propos	3
Stratégie et proposition d'orientations pour l'Université di Corsica Pasquale Paoli en faveur de la Science Ouverte	5
Charte pour la promotion de la Science Ouverte à l'Université di Corsica Pasquale Paoli .	5
Charte de signature des publications scientifiques	9
Grandes orientations en faveur de la Science Ouverte choisies par l'Université di Corsica Pasquale Paoli	11
Groupes de travail dévolus à chaque orientation choisie par l'établissement.....	12
Axe 1 : Ouverture des publications scientifiques	13
Axe 2 : Édition scientifique ouverte.....	17
Axe 3 : Ouverture des données scientifiques.....	19
Axe 4 : Science citoyenne et participative	21
Axe 5 : Accompagnement et soutien à la communauté universitaire	23
Signature de l'appel de Jussieu	27
Signature et labellisation DORA	28
Démarche de labellisation HRS4R.....	29

Ouverture de propos

La Science Ouverte est un **mouvement qui encourage la diffusion libre et gratuite de la recherche scientifique**. Il s'agit d'une pratique qui vise à rendre accessible à tous les résultats de la recherche universitaire, à la fois les publications et les données de recherche, sans restriction ni frais d'accès.

La Science Ouverte incarne **un rôle éminent dans la société** en faveur de l'accès libre et gratuit aux résultats de la recherche scientifique. Elle permet **d'éclairer les citoyens sur les savoirs et les avancées scientifiques**, suscitant ainsi par effet de contrecoup, des développements économiques, sociaux ou technologiques d'importance capitale.

La Science Ouverte exerce ainsi un impact positif, **d'une part en réduisant les écarts dans l'accès à l'information scientifique et d'autre part en encourageant une plus grande participation du public**.

Le mouvement de la Science Ouverte est relativement nouveau, mais il est également de plus en plus reconnu comme **un outil important afin d'améliorer la qualité de la recherche universitaire et de favoriser l'innovation**. Ainsi le rôle de la Science Ouverte est également de permettre une **collaboration plus large et plus ouverte entre les chercheurs et les universités**, et de donner un accès libre à une plus grande quantité de données et de ressources scientifiques. En partageant les données et leurs publications, les chercheurs peuvent s'assurer que leur travail est visible et accessible à une communauté universitaire plus large, permettant dès lors de nouvelles collaborations et des découvertes qui auraient été autrement impossibles. La Science Ouverte dans le domaine de la recherche universitaire permet non seulement de **rendre la recherche plus accessible**, mais également de la rendre **plus transparente et plus collaborative**.

Le CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) définit la Science Ouverte comme un mouvement qui encourage la diffusion libre et gratuite des résultats de la recherche scientifique. Selon le CNRS, Science Ouverte comprend plusieurs dimensions, notamment l'accès ouvert aux publications et aux données de recherche, la collaboration ouverte entre les chercheurs, la transparence dans le processus de recherche et l'engagement de la communauté scientifique et du public dans la recherche.

Consciente de tels enjeux, **l'Université de Corsica Pasquale Paoli se rallie progressivement depuis 2022 à cette dynamique pour la promotion de la Science Ouverte**. Elle entend ainsi apporter un accompagnement soutenu à l'ensemble de sa communauté scientifique en vue de cette entreprise.

Le CNRS soutient tout pareillement la Science Ouverte en encourageant ses chercheurs à publier leurs résultats de recherche dans des revues à accès ouvert, en promouvant le partage des données de recherche et en encourageant les collaborations ouvertes. Le CNRS participe également à des initiatives nationales et internationales pour promouvoir la Science Ouverte, telles que la déclaration de Berlin sur la Science Ouverte et la Stratégie Nationale de la Science Ouverte en France. La [feuille de route du CNRS](#) distingue huit grands points : les publications, les données de la recherche, la fouille et l'analyse des textes et des données, l'évaluation individuelle des chercheurs et la progression des carrières, la voie à la

transdisciplinarité, la refondation de l'information scientifique et technique, la formation et les compétences, le positionnement local prenant une voie internationale.

En résumé, la Science Ouverte est un mouvement qui vise **à rendre la recherche scientifique plus accessible, transparente et collaborative** en encourageant la diffusion libre et gratuite des résultats de la recherche universitaire, en promouvant la collaboration ouverte entre les chercheurs, et en conduisant l'engagement de la communauté scientifique et du public dans la recherche. La Science Ouverte est en train de changer la façon dont la recherche universitaire est menée et communiquée. **Elle permet de favoriser l'innovation** en permettant à un plus grand nombre de personnes d'accéder aux données et aux résultats de la recherche.

La feuille de route que nous présentons est le fruit d'un travail participatif impliquant les membres de notre communauté. Elle offre des orientations claires définies sur cinq axes prioritaires ainsi que des actions concrètes sur les cinq années à venir à dessein de promouvoir et de faire rayonner la recherche dans et hors les murs de l'université.

Stratégie et proposition d'orientations pour l'Università di Corsica Pasquale Paoli en faveur de la Science Ouverte

Charte pour la promotion de la Science Ouverte à l'Università di Corsica Pasquale Paoli

L'Università di Corsica Pasquale Paoli, consciente de l'importance de la Science Ouverte pour l'avancement de la recherche et pour la société, s'engage à promouvoir cette pratique au sein de son établissement. La présente charte définit les principes et les mesures qu'elle mettra en œuvre afin de favoriser la Science Ouverte et renforcer sa culture de la collaboration, de la transparence et de l'innovation.

La politique de l'Università di Corsica Pasquale Paoli en faveur de la Science Ouverte participe pleinement de la dynamique impulsée en 2021 par le deuxième Plan National pour la Science Ouverte (2^e PNSO¹). Elle souhaite également par ce faire, signer l'appel de Jussieu², devenir signataire de la DORA³ et intégrer la démarche Science Ouverte dans le périmètre du label européen HR4SR⁴.

Les principes adoptés en faveur de la Science Ouverte

▪ Article 1. Accès ouvert aux publications scientifiques

L'Università di Corsica Pasquale Paoli s'engage à promouvoir l'**accès ouvert aux publications scientifiques**. Elle encourage ses chercheurs, ses enseignants-chercheurs et ses doctorants à les déposer **dans l'archive ouverte HAL**⁵ afin de les rendre accessibles au plus grand nombre. Il est important à cet égard de se référer à la charte de signature des publications scientifiques de l'Università di Corsica Pasquale Paoli, laquelle fixe les règles et les consignes de référencement des publications sur les différents portails de recherche. Pour rappel, les publications

¹ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2021-09/2e-plan-national-pour-la-science-ouverte-12968.pdf>

² <https://jussieucall.org/>

³ <https://sfdora.org/read/read-the-declaration-french/>

⁴ <https://euraxess.ec.europa.eu/jobs/hrs4r>

⁵ <https://hal-univ-corse.archives-ouvertes.fr/>

scientifiques issues de projets ayant bénéficié de financements nationaux ou européens doivent obligatoirement faire l'objet d'un dépôt en archive ouverte (HAL est encore ici recommandé) ou être publiées dans une revue en *open access*. L'Università di Corsica Pasquale Paoli incite également à l'utilisation de licences libres pour la publication et le partage des données.

- **Article 2. Données de la recherche**

Une politique de gestion des données de la recherche en faveur de la Science Ouverte est indispensable pour assurer leur préservation et leur accessibilité à long terme. L'Università di Corsica Pasquale Paoli soutient l'**accès ouvert aux données de la recherche** qui peuvent l'être. Elle encourage sa communauté de recherche à faire dépôt **de ces données dans l'archive ouverte HAL⁶ ou par les moyens qu'elle met en œuvre**. Ainsi elle fait en sorte que les données soient progressivement et dans la mesure du possible, **structurées en conformité avec les principes FAIR (Faciles à trouver, Accessibles, Interopérables, Réutilisables), préservées et ouvertes**. Pour assurer une gestion des données conforme aux principes FAIR, il est demandé de déployer un plan de gestion des données (PGD ou Data Management Plan, DMP) dans le cadre de chaque projet de recherche. Ce plan permet de mettre en place une démarche méthodique et structurée pour la collecte, le stockage, le partage et la conservation des données en vue de leur réutilisation future.

- **Article 3. Collaboration ouverte**

L'Università di Corsica Pasquale Paoli s'engage à favoriser la collaboration ouverte entre les chercheurs, en encourageant **la coopération interdisciplinaire et la participation à des projets de recherche collaboratifs**. L'Università di Corsica Pasquale Paoli soutient **l'engagement de la communauté scientifique et du public dans la recherche**, en favorisant l'accès à l'information et la participation citoyenne à la recherche. Elle est déjà signataire de la **charte des sciences et recherches participatives en France** destinée à accompagner, soutenir et promouvoir les collaborations entre acteurs de la recherche scientifique et la société civile⁷.

- **Article 4. Transparence de la recherche**

L'Università di Corsica Pasquale Paoli s'engage à promouvoir la transparence dans le processus de recherche, en encourageant les chercheurs à rendre compte de leurs méthodes et de leurs résultats de manière claire et accessible pour les autres chercheurs, les professionnels et le grand public. L'Università di Corsica Pasquale Paoli recommande **la publication des protocoles de recherche** pour permettre la reproductibilité des résultats.

⁶ <https://hal-univ-corse.archives-ouvertes.fr/>

⁷ Relevé de décisions du Conseil d'Administration de l'Università di Corsica Pasquale Paoli du 8 mars 2022.

- **Article 5. Évaluation de la recherche**

L'Università di Corsica Pasquale Paoli s'engage à **prendre en compte dans les critères d'évaluation des enseignants-chercheurs et des chercheurs, l'évolution des pratiques liées à la Science Ouverte**. Les critères d'évaluation prendront en compte le nombre et la qualité des données qu'ils ont publiés en accès ouvert, leur accessibilité et leur utilité pour la communauté scientifique, la mise en ligne des publications scientifiques sur des plateformes d'archive ouverte ou dans des revues scientifiques en accès ouvert, la participation à des projets de recherche ouverts en collaboration avec d'autres chercheurs, la participation à des initiatives de partage de données ou toute autre forme d'implication communautaire en faveur de la diffusion des pratiques de la Science Ouverte.

Les mesures prises en faveur de la Science Ouverte

- **Article 1. Sensibilisation à la Science Ouverte**

L'Università di Corsica Pasquale Paoli **communique régulièrement sur les avantages et les enjeux en cours et futurs de la Science Ouverte** auprès des chercheurs, des doctorants, des étudiants et du grand public en organisant des événements, des ateliers, des séminaires de formation et des conférences.

- **Article 2. Formation pour la Science Ouverte**

L'Università di Corsica Pasquale Paoli **met en place des formations** afin de sensibiliser sa communauté scientifique d'enseignants-chercheurs, de chercheurs et d'étudiants à la pratique de la Science Ouverte ainsi qu'à l'utilisation d'outils et de technologies de partage et de publication de données.

- **Article 3. Lisibilité des résultats**

L'Università di Corsica Pasquale Paoli par le biais de son propre portail institutionnel HAL, **encourage fortement ses chercheurs à publier leurs résultats** de recherche dans des revues à accès ouvert, et à déposer leurs données de recherche dans des dépôts institutionnels ou des archives ouvertes

- **Article 4. Infrastructures**

L'Università di Corsica Pasquale Paoli développe des infrastructures pour faciliter la publication et le partage de données de recherche, notamment en fournissant **des plateformes de stockage et d'accès aux données et en assurant leur archivage à long terme**.

- **Article 5. Financement**

L'Università di Corsica Pasquale Paoli **incite au financement de réseaux de collaboration et de projets de publication** dans des revues à accès ouvert.

En encourageant la bibliodiversité et l'accès libre aux publications scientifiques dans le sillage de l'appel de Jussieu⁸, en contribuant au financement d'infrastructures de diffusion ouverte de la recherche, l'Università di Corsica Pasquale Paoli contribue à **réduire les coûts associés à l'achat de licences d'accès à des revues scientifiques payantes.**

Par l'adoption de cette charte, l'Università di Corsica Pasquale Paoli affirme son engagement en faveur de la promotion de la Science Ouverte ainsi que **sa volonté d'apporter un soutien décisif aux nouvelles modalités éditoriales qui favorisent l'accès ouvert, à encourager les bonnes pratiques en matière de gestion des données de recherche, à participer activement à la science citoyenne et participative, ainsi qu'à fournir une formation adaptée pour accompagner toutes les pratiques de Science Ouverte.**

Cette politique, qui sera affichée sur le site de l'Università di Corsica Pasquale Paoli et en divers endroits publics de ses campus, sera révisée régulièrement pour suivre les évolutions de l'établissement en matière de Science Ouverte.

Charte approuvée par la Commission de la Recherche

le 15 juin 2023

et par le Conseil d'Administration

le 6 juillet 2023

⁸ <https://jussieucall.org/>

Charte de signature des publications scientifiques

La présente charte des publications scientifiques, rédigée en corollaire de la charte en faveur de la Science Ouverte à l'Università di Corsica Pasquale Paoli, vise à **fixer les règles communes de signature des publications et à communiquer les principales consignes à suivre** pour que l'université et ses structures de recherche soient correctement repérées et recensées dans les bases de données internationales.

Cette charte répond au besoin de **garantir la fiabilité du référencement de l'activité de publication de l'établissement**. L'identification de la source institutionnelle d'une publication constitue un enjeu majeur et elle produit un impact en termes de rayonnement ou d'attractivité.

Afin de répondre aux exigences actuelles des bases de données internationales incluant celles en faveur de la Science Ouverte, cette charte de signature aura ainsi pour but de :

- Définir les règles et les consignes à respecter pour la signature des publications scientifiques issues de notre université.
- Clarifier les pratiques d'usage pour tous les membres de notre communauté scientifique.
- Assurer l'harmonisation de la lisibilité des publications scientifiques sur les différents portails de recherche, incluant ceux qui s'affichent en faveur de la Science Ouverte.
- Favoriser une meilleure visibilité de nos publications dans les bases de données internationales.

Charte officielle:

Università di Corsica Pasquale Paoli, acronyme autre(s) tutelle(s), acronyme unité, information(s) complémentaire(s), Ville, Pays

Università di Corsica Pasquale Paoli, acronyme autre(s) tutelle(s), acronyme unité, <i>information(s) complémentaire(s)</i> , Ville, Pays	Il est indispensable d'utiliser la dénomination « Università di Corsica Pasquale Paoli » au lieu d'abréviations telles que Università di Corsica Pasquale Paoli ou de faire référence à l'université de Corte.
Acronyme autre(s) tutelle(s)	Identifier toutes les tutelles par leur acronyme (lister les universités en premier)
Acronyme unité	Identifier l'unité par son acronyme
Information(s) complémentaire(s)	Il convient de donner le nom développé ou semi-développé en français ou en anglais de l'unité, de l'équipe, du Labex, de la fédération, de l'institut de convergence ou de l'établissement, ainsi que de la plateforme.
,	Séparer chaque information par une virgule

Il est fortement recommandé pour toute personne affiliée à une unité de recherche de se conformer à la charte de publication, indépendamment de son statut.

Mentions obligatoires pour le référencement des publications

Selon les règles éditoriales des revues et les chartes des autres tutelles, il est possible d'adapter la signature (par exemple, en utilisant le nom complet plutôt que l'acronyme), mais les éléments suivants doivent rester obligatoirement mentionnés : le nom de l'unité, la ou les tutelles, la ville et le pays.

Ce document sera amendable et modifiable au besoin en fonctions des avancées évolutives des structures de recherche concernées.

Structure	Mention
Laboratoire CNRS-Université de Corse Sciences pour l'Environnement	Laboratoire « Sciences pour l'Environnement » (UMR CNRS 6134 SPE)
Laboratoire CNRS-Université de Corse Lieux, Identités, eSpaces et Activités	Laboratoire « Lieux, Identités, eSpaces, Activités » (UMR CNRS 6240 LISA)
Laboratoire Equipe Méditerranéenne de Recherche Juridique	Equipe Méditerranéenne de Recherche Juridique EMRJ (UR 7311)
Laboratoire Bioscope Corse Méditerranée	BioScope Corse Méditerranée Dynamique des Infections en Milieu Insulaire (UR 7310)
PAGLIA ORBA	Plateforme PAGLIA ORBA
M3C	Plateforme « Médiathèque Culturelle de la Corse et des Corses » (M3C)
LOCUS	Plateforme LOCUS
STELLA MARE (UMS Université de Corse / CNRS	Laboratoire « Stella Mare » (UAR CNRS 3514)
Fédération de Recherche « Environnement et Société » (CNRS / INRAE / Université de Corse)	Fédération de Recherche « Environnement et Société » (FR CNRS 3041)
Institut d'Etudes Scientifiques à Cargèse (Université de Corse / CNRS / Université Côte d'Azur).	Institut d'Etudes Scientifiques de Cargèse (UAR CNRS 820)

Charte approuvée par la Commission de la Recherche

le 15/06/2023

et par le Conseil d'Administration

le 6 /07/2023

Grandes orientations en faveur de la Science Ouverte choisies par l'Università di Corsica Pasquale Paoli

L'Università di Corsica Pasquale Paoli a mis en place une stratégie pluriannuelle afin de promouvoir la Science Ouverte. Cette stratégie s'appuie sur **six axes principaux**, à savoir :

1. **Ouverture des publications scientifiques** : L'Università di Corsica Pasquale Paoli s'engage à encourager ses chercheurs à publier leurs résultats de recherche dans des revues à accès ouvert, à diffuser les résultats de recherche de manière transparente et à encourager les pratiques de publication en libre accès.
2. **Édition scientifique ouverte** : L'Università di Corsica Pasquale Paoli favorise le développement de l'édition scientifique ouverte en encourageant la création de nouvelles revues scientifiques et en soutenant celles qui sont déjà en place. Elle s'engage également à promouvoir les pratiques éditoriales ouvertes et à sensibiliser les chercheurs aux enjeux de l'édition scientifique ouverte.
3. **Ouverture des données scientifiques** : L'Università di Corsica Pasquale Paoli encourage la mise à disposition des données de recherche de manière ouverte et transparente. Elle soutient la création de dépôts institutionnels ou d'archives ouvertes pour faciliter l'accès aux données de recherche et encouragera les chercheurs à publier leurs données dans des dépôts accessibles à tous.
4. **Science citoyenne et participative** : L'Università di Corsica Pasquale Paoli s'engage à impliquer les citoyens dans la recherche scientifique et à encourager la participation citoyenne à la recherche. Elle développera des projets de science participative et facilitera la collaboration entre les chercheurs et les citoyens.
5. **Accompagnement et soutien à la communauté universitaire** : L'Università di Corsica Pasquale Paoli fournit un soutien et une formation adaptées à la communauté universitaire pour encourager les pratiques de Science Ouverte. Elle encourage les chercheurs dans la gestion de leurs données de recherche et facilite l'accès aux outils et aux technologies nécessaires pour promouvoir la Science Ouverte.
6. **Évaluation de la recherche** : L'Università di Corsica Pasquale Paoli s'engage à inclure les pratiques de Science Ouverte dans les critères d'évaluation de la recherche. Elle encourage les chercheurs à promouvoir la transparence et l'ouverture dans leurs travaux de recherche et elle tient compte de ces pratiques dans l'évaluation de leurs travaux.

Groupes de travail dévolus à chaque orientation choisie par l'établissement

Orientation 1 Ouverture des publications scientifiques	Orientation 2 Édition scientifique ouverte	Orientation 3 Ouverture des données scientifiques	Orientation 4 Science citoyenne et participative	Orientation 5 Accompagnement et soutien à la communauté universitaire
<u>Huneau F</u> Gherardi E De Thy L Luzi C Falchi A Urbani P Giudicelli B	<u>Achilli E</u> Balmon T Pellegris L Tavernier A De Thy L Saliceti MF Campana T Urbani P	<u>Luzi C</u> Tafani C Kevers L Huneau F Medori S Nivet ML Campana T Urbani P Giudicelli B	<u>Quilichini Y</u> Verdoni D Falchi A Tihay-Felicelli V Saliceti MF Urbani P Poggi B	<u>Terramorsi P</u> Albertini T Balmon T Achilli E Gherardi E Kevers L Campana T Urbani P

Axe 1 : Ouverture des publications scientifiques

Constat

Le mouvement en faveur de la Science Ouverte a connu une croissance importante au cours de la dernière décennie, et de nombreuses initiatives ont été mises en place pour promouvoir l'ouverture des publications scientifiques. Cependant, malgré ces efforts, l'ouverture des publications scientifiques reste encore relativement faible, à l'Université de Corse également. Ainsi constate-t-on les éléments suivants :

- Un accès limité aux publications scientifiques : malgré l'augmentation du nombre de publications scientifiques en libre accès, la plupart des publications restent encore derrière des barrières d'accès, ce qui limite l'accès à la recherche pour les internautes ou les lecteurs sans abonnement ou sans les moyens financiers pour y accéder.
- Des coûts élevés pour l'accès aux publications : les coûts pour accéder aux publications scientifiques sont souvent prohibitifs pour les individus et les institutions qui ne disposent pas de budgets importants.
- Des barrières culturelles ou des réticences au changement : le mouvement en faveur de la Science Ouverte peut rencontrer des résistances culturelles, notamment de la part de certains chercheurs qui peuvent percevoir la Science Ouverte comme menaçant leur carrière ou leur capacité à protéger leurs résultats.
- Des défis techniques : la mise en place d'infrastructures pour l'accès ouvert peut être coûteuse et complexe, notamment en matière de stockage et de gestion des données de recherche.
- Des progrès encourageants : malgré ces défis, il y a eu des progrès significatifs dans l'ouverture des publications scientifiques : de plus en plus de revues adoptent des politiques de publication en libre accès, et des initiatives de collaboration telles que Plan S cherchent à promouvoir des politiques plus larges d'accès ouvert.

Actions possibles à engager

Adopter une politique institutionnelle en faveur de l'accès ouvert : il est envisageable d'adopter une politique qui exige des chercheurs de déposer leurs publications dans une archive ouverte ou de publier leurs résultats dans des revues en libre accès.

1. **Mettre en place et améliorer (étoffer) un site institutionnel HAL-Université di Corsica Pasquale Paoli et établir une charte des publications scientifiques** : les universités peuvent créer une archive institutionnelle pour stocker et diffuser les publications de leurs chercheurs, ainsi que les thèses et mémoires. Généraliser l'obligation de publication en accès ouvert des articles et livres issus de recherches financées par AAP sur fonds publics.

- Engager une transposition locale des politiques nationales de mise en œuvre du libre accès et la facilitation du dépôt et du signalement des publications dans HAL- Université di Corsica Pasquale Paoli. Autrement dit, demander la mise en œuvre d'un Portail institutionnel HAL- Université di Corsica spécifiquement dédié à l'Université di Corsica Pasquale Paoli et permettant de gérer, archiver, diffuser et valoriser les publications et données scientifiques de ses chercheurs et de ses enseignants-chercheurs, portail du type <https://hal.archives->

ouvertes.fr/universita-di-corsica, classé principalement par composante de recherche (FRES, UMR, UMS, etc.) par discipline et par chercheur, en outre avec possibilité de moduler la présentation de la page principale de notre institution et de faire une requête beaucoup plus fine (usages de HAL adaptés aux besoins de notre établissement).

- Prévoir une contribution annuelle à verser au Centre pour la Communication Scientifique Directe (CCSD), afin de faire vivre ce portail HAL- Université di Corsica Pasquale Paoli et de bénéficier de toutes ses fonctionnalités en Archive ouverte (publications et données de la recherche) : contribution annuelle à hauteur du nombre de membres actifs dédiés à la recherche au sein de l'Université de Corse, avec reconduite pérenne.

- Identifier l'administrateur technique afin d'assurer la viabilité et le guide des bons usages de la plateforme HAL pour chaque utilisateur, ou ne serait-ce qu'un ou deux référents.

2. **Devenir signataire de l'appel de Jussieu** : L'Université di Corsica Pasquale Paoli soutient les modèles économiques de publication équitables, favorisant le développement de la bibliodiversité exprimée dans l'Appel de Jussieu, dont elle sera signataire (demande d'adhésion en cours), ainsi elle œuvre au financement d'infrastructures de diffusion de la recherche.
 3. **Encourager le dépôt de pré-publications dans HAL (charte pour les publications scientifiques)** : les universités peuvent encourager les chercheurs à déposer leurs pré-publications dans des archives ouvertes après validation par les pairs afin de rendre leurs résultats accessibles rapidement.
 4. **Favoriser le modèle éditorial en préférant le soutien à l'accès ouvert tout en conservant la qualité scientifique validée par les pairs** : l'université peut aider de préférence les chercheurs à payer les frais de publication dans des revues en libre accès et abandonner progressivement certaines revues payantes ne suivant pas le modèle vertueux de la SO.
- Soutenir les modèles économiques d'édition en accès ouvert sans frais de publication pour les auteurs, prioritairement DOAJ The Directory of Open Access Journals, SPARC Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition, ISTEX Initiative d'excellence de l'Information Scientifique et Technique. Les personnels et les directions d'unité devront être vigilants afin d'éviter autant que possible les revues prédatrices, de médiocre qualité, créées par certains éditeurs.
 - Soutenir les éditeurs avec nouveaux modèles d'édition ouvert (avec ou sans embargo). Il est aussi possible de demander à HAL de garder l'embargo sur les publications durant 6 ou 12 mois.
5. **Collaborer avec des partenaires** : les universités peuvent travailler avec des éditeurs, des bibliothèques et des partenaires externes pour promouvoir l'accès ouvert et développer des infrastructures pour stocker et diffuser les publications scientifiques.
 6. **Favoriser les licences ouvertes** : la communauté de recherche peut utiliser des licences ouvertes pour leurs publications, permettant ainsi une réutilisation plus facile et une plus grande accessibilité.

7. **Encourager la création ou la participation à des revues comme Cairn, OpenEdition, EDP Sciences, Erudit, etc.**
8. **Promouvoir les évaluations bénévoles des préprints⁹ en archives ouvertes** (Peer Community in)
9. **Établir l'Interopérabilité des références et des métadonnées (ORCID)**
 - Intégrer ORCID dans les systèmes de gestion des publications : L'université de Corse devrait intégrer ORCID dans ses systèmes de gestion des publications scientifiques, tels que les bibliothèques numériques et les archives ouvertes. Cela permettra aux chercheurs de lier leurs publications à leur identifiant ORCID.
 - Former les chercheurs à l'utilisation d'ORCID : Il est important de former les chercheurs à l'utilisation d'ORCID et à la manière de l'intégrer dans leur travail quotidien, par exemple en les informant sur la création de leur compte ORCID et sur la façon de lier leur compte à leurs publications scientifiques.
 - Évaluer et mesurer l'impact de l'utilisation d'ORCID : Enfin, il est important d'évaluer et de mesurer l'impact de l'utilisation d'ORCID, en suivant le nombre de chercheurs qui ont créé leur compte ORCID, le nombre de publications liées à ORCID, et les avantages qui en découlent pour la visibilité de l'université et de ses chercheurs.
 - **Faire créer pour et par chacun des membres de la communauté de recherche Università di Corsica Pasquale Paoli, un identifiant unique ORCID** (à défaut idRef ou idHAL) en accord avec le PNSO afin d'avoir une lisibilité claire sur le vivier Università di Corsica Pasquale Paoli. En effet, même si le système de dépôt en archive ouverte évolue, une liste d'identifiants ORCID à jour sera le socle d'une progression sereine.
 - En fonction des objectifs et des besoins établis par la CR et le CA, la liste ORCID de l'établissement peut conditionner **l'évolution des méthodes d'évaluation de la recherche** à divers niveaux de granularité scientifique. Les récurrences entre identifiants ORCID peuvent également dégager les interactions entre membres d'une communauté de recherche et mettre en évidence des groupes transdisciplinaires.

10. **Rendre visible l'accès libre à tous les niveaux (en lien avec la cellule communication et les RS) ...** site web de l'université, médias sociaux. Sensibiliser la communauté universitaire : l'université organise des séminaires, des ateliers et des formations pour sensibiliser les chercheurs, les bibliothécaires et les étudiants à l'importance de l'accès ouvert.

Établir à cet effet une **Charte corollaire aux précédentes, pour le libre accès aux publications**, qui invite la communauté de recherche et les doctorants à déposer le texte intégral de leurs articles sur le portail HAL avec embargo le cas échéant. Cela va de pair avec une politique de formation en faveur de la Science Ouverte, abordée plus bas.

⁹ Document qui a été finalisé par les pairs

11. Favoriser le multilinguisme et la circulation des savoirs scientifiques par la traduction des publications

- Identifier les publications à traduire, c'est-à-dire celles qui ont un potentiel d'intérêt pour les chercheurs et les lecteurs dans d'autres pays et dans d'autres langues.
- Utiliser des plateformes en ligne pour la diffusion des traductions **Cairn, OpenEdition, EDP Sciences, Erudit, HAL.**
- **Promouvoir l'utilisation de ces traductions**, par exemple en les présentant dans des conférences scientifiques, en les partageant sur les réseaux sociaux, ou en les diffusant auprès de réseaux de recherche.

Objectifs

L'ouverture des publications scientifiques doit devenir une pratique incontournable, que ce soit par une publication en accès ouvert ou par le dépôt dans une archive ouverte publique (HAL est tout indiqué). La LPR fixe l'objectif de **100 % de publications en accès ouvert en 2030.**

Axe 2 : Édition scientifique ouverte

Constat

L'édition scientifique ouverte a pour objectif de rendre les résultats de la recherche accessibles à tous, sans barrières financières ou techniques. Cette approche permet une diffusion plus large et rapide des découvertes scientifiques, ce qui peut avoir un impact positif sur la société et l'avancement de la science de manière générale.

Cependant, l'édition scientifique ouverte pose également des défis. En effet, les modèles économiques traditionnels de l'édition scientifique reposent en grande partie sur les abonnements des bibliothèques académiques¹⁰. L'adoption de l'édition scientifique ouverte implique une évolution du modèle économique avec un financement qui ne reposerait plus essentiellement sur un système d'abonnement après publication mais « en amont grâce au financement de la revue par l'institution, ou au paiement par l'auteur d'une somme forfaitaire pour chaque article accepté (Article processing Charge - APC) »¹¹. Cela implique une nouvelle répartition des coûts restant importants pour les universités qui doivent payer pour la publication des articles de leurs chercheurs en amonts, mais permet néanmoins à celles-ci d'éliminer les coûts en doublons (abonnements + Reviewing + APC).

De plus, l'édition scientifique ouverte réactualise la question de l'évolution du modèle de l'évaluation de la qualité et de la pertinence des publications scientifiques. Bien que le modèle en Open Access ne s'oppose pas au modèle de publication traditionnelle d'évaluation par les pairs au sein de comités de relecture¹².

Enfin, tout comme l'édition scientifique traditionnelle, l'édition scientifique ouverte a naturellement des implications sur la propriété intellectuelle et les droits d'auteur. Les universités doivent donc prendre en compte ces différents enjeux pour développer des politiques, des compétences et des pratiques adaptées à l'édition scientifique ouverte.

Actions possibles à engager

Il existe de nombreuses actions possibles à engager en faveur de l'édition scientifique ouverte :

1. **Soutenir les négociations dans le cadre du consortium Couperin et approfondir la question de l'évolution du droit d'auteur : reproduction/diffusion des**

¹⁰» [Deboin M.C.](#) 2019. Comprendre les modèles économiques des revues scientifiques en 7 points. Montpellier (FRA) : CIRAD, 5 p.

<https://doi.org/10.18167/coopist/0063> « Les Etats-Unis seraient à l'origine de 41 % du chiffre d'affaires des revues scientifiques. L'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique totaliseraient 27 % (Europe, Middle East & Africa, EMEA). Les bibliothèques académiques représentaient en 2016 autour de 68 à 75 % du chiffre d'affaires des revues scientifiques, soit 7 milliards USD (chiffres du cabinet OC&C Strategy consultants).

¹¹« Vers un nouveau modèle économique » <https://formadoct.doctorat-bretagne.fr/c.php?g=491513&p=3362581>

¹² <https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/science-ouverte-du-modele-economique-a-l-evaluation-des-resultats> 70260 ; https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/content_migration/document/Economie_SHS_Rapport_Sommaire_Synthese_1235554.pdf ; <https://ist.inrae.fr/le-libre-acces-a-inrae/comprendre-les-modeles-economiques-de-publication/>

publications et des données de la recherche ; exploitation pour exposition ou conférences, etc. (interaction entre le SCD de l'Université de Corse et le consortium Couperin)

2. **Pratiquer une politique d'éditorialisation en accès ouvert** : pour exemple, constitution de catalogues avec les métadonnées ad hoc (SCD de l'Université de Corse), projet de numérisation + océrisation de la presse ancienne corse (tombée dans le domaine public), corpus : quotidiens corses (domaine public), partenariat avec la BnF et plateforme Gallica, projet Orsolini et aussi plateforme M3C de Science Ouverte en sciences humaines et sociales.
3. **Mettre en place une politique d'open access** (formations, financement des frais de publication via des abonnements sous accords transformants - Couperin) qui encourage les chercheurs à publier leurs travaux dans des revues scientifiques ouvertes.
4. **Valoriser les contenus locaux en open access** (plateforme M3C de Science Ouverte en sciences humaines et sociales, portail des ressources en ligne de la BU ; outil de découverte EDS, Formations, Artothèque – Catalogue KOHA. Fiche/artistes + analyse d'œuvre).
5. **Soutenir la création de nouvelles revues scientifiques ouvertes** (ex. revue en sciences humaines et sociales LUMI, première revue en OA de l'Università di Corsica Pasquale Paoli en vue d'un dépôt sur OpenEdition).

Objectifs

- Poursuivre **régulièrement l'analyse des frais de publications (APC) à la charge de l'Università di Corsica Pasquale Paoli** (données à fournir par les Services Financiers de l'Université de Corse puis à analyser par le SCD de l'Université). Obtenir des éditeurs des abonnements incluant sans surcoût les publications en accès ouvert de l'établissement (Cf. accords transformants - Couperin)
- **Moduler le budget : augmenter la part consacrée aux infrastructures et aux éditeurs qui œuvrent en faveur de l'accès ouvert en diminuant ceux qui ne le pratiquent pas**, et maintenir une veille active sur les initiatives en la matière.
- Veiller à **pérenniser l'accès aux ressources documentaires** nécessaires aux activités de formation et de recherche.
- **Valoriser sur le site de l'Università di Corsica Pasquale Paoli, les ressources en libre accès** avec aussi une refonte du portail documentaire de la BU, et de nouveaux dispositifs de formations et de communication.
- Enfin, **établir annuellement un bilan des négociations devant les instances de gouvernance de l'université**. Cela permettra d'échanger et de recueillir des avis sur les orientations de la politique documentaire de l'établissement, en prenant en compte les particularités des communautés disciplinaires en matière de Science Ouverte.

Axe 3 : Ouverture des données scientifiques

Constat

Ces dernières années, l'ouverture des données scientifiques est devenue un sujet de plus en plus important dans les universités en matière de Science Ouverte. Malgré des avancées significatives, il reste encore des défis à surmonter.

D'un côté, de plus en plus de chercheurs et d'institutions ont pris conscience de l'importance de la Science Ouverte et de l'ouverture des données de recherche. Cela se traduit par une augmentation significative du nombre d'articles publiés en accès ouvert, ainsi que par la création de dépôts de données ouverts et la mise en place de politiques de données ouvertes.

Cependant, l'ouverture des données scientifiques reste encore limitée dans certaines disciplines ou domaines de recherche, souvent en raison de la complexité technique ou de la nature sensible des données. Par exemple, certaines disciplines, telles que les sciences de la santé ou les sciences sociales, peuvent être confrontées à des défis particuliers en matière de confidentialité et de protection des données personnelles, ce qui peut rendre difficile la mise à disposition de ces données de recherche.

En outre, l'ouverture des données nécessite des investissements en termes de temps et de ressources pour la gestion et la curation des données, ainsi que pour l'élaboration de politiques et de cadres de gouvernance appropriés. L'université peut donc avoir besoin d'un soutien financier et technique pour mettre en place des infrastructures de données et des programmes de gestion des données efficaces.

Si des progrès ont été réalisés en matière d'ouverture des données scientifiques dans les universités, il reste à généraliser cette pratique et à garantir une utilisation éthique et responsable des données de recherche.

Actions à engager

Pour favoriser l'ouverture des données scientifiques, plusieurs actions importantes sont à entreprendre :

1. **Établir une politique institutionnelle de gestion des données de recherche (conformément à notre charte, dépôt sur HAL et sur serveurs locaux de préférence et prioritairement, ou bien aussi sur Recherche data gouv)**, qui précise les obligations des chercheurs en matière de partage, de stockage et de préservation des données scientifiques. Cette politique peut être intégrée à une stratégie institutionnelle de Science Ouverte.
2. **Mettre en place un Plan de Gestion des Données (PGD)** qui accompagne la recherche scientifique depuis la conception des projets jusqu'à la publication des résultats. Le PGD doit spécifier les méthodes pour la collecte, le stockage, la gestion, l'analyse et le partage des données, ainsi que les formats et les standards à utiliser.
 - **HAL peut être intégré à un plan de gestion des données** en tant que moyen de stockage et de partage des publications et des données de recherche. Il est tout autant indispensable au niveau local d'utiliser d'autres solutions de

stockage et de sauvegarde de données (celles plus volumineuses par exemple, qu'on ne peut pas déposer sur HAL)

- Un plan de gestion des données doit inclure une section sur la manière d'utiliser HAL pour stocker et partager les publications et les données de recherche. Cette section inclut logiquement des informations sur les formats de fichiers acceptés par HAL, les options de partage, les licences à utiliser et les procédures à suivre pour déposer les publications et les données sur HAL.
3. **Créer un entrepôt local de données scientifiques (les plus volumineuses en priorité) pour stocker et rendre accessibles les données de recherche produites par les chercheurs de l'université.** L'entrepôt doit permettre de stocker différents types de données dans des formats interopérables, de les rendre facilement accessibles, réutilisables, partageables et citables (moissonnables au moins sur la partie métadonnées par HAL...), tout en garantissant la sécurité et la confidentialité des données sensibles.
 4. **Sensibiliser et former les chercheurs, les étudiants et le personnel administratif** à la gestion des données de recherche et aux principes de la Science Ouverte. Des formations et des ateliers pratiques peuvent être organisés pour encourager l'adoption de bonnes pratiques en matière de gestion des données.
 - S'adapter aux pratiques disciplinaires de collecte et de production des données nécessite d'avoir des interlocuteurs pluriels qui prêchent en faveur de la Science Ouverte.
 5. **Favoriser la collaboration et l'échange de données entre chercheurs,** disciplines et institutions en soutenant les initiatives de partage de données et les réseaux de collaborations entre chercheurs (voir le lien avec la MSH, la MMSH en particulier)
 6. **Établir des partenariats avec des éditeurs et des bibliothèques pour encourager le partage des données de recherche,** l'utilisation de licences de libre diffusion et l'adoption de normes et de pratiques de la Science Ouverte (voir du côté SCD)

Objectifs

Mettre en place un cadre politique général pour favoriser une culture de gestion et d'ouverture des données au sein de l'université.

Des services opérationnels doivent être proposés à tous les chercheurs des unités de recherche pour les aider à adopter de bonnes pratiques en matière de gestion et d'ouverture des données.

L'université doit également soutenir les chercheurs dans leurs efforts pour une recherche plus transparente et plus ouverte.

Axe 4 : Science citoyenne et participative

Constat

La science citoyenne et participative à l'université permet une collaboration plus étroite entre les chercheurs et les citoyens, impliquant ces derniers dans la conception et la réalisation de projets de recherche. Cette approche peut permettre une meilleure compréhension des besoins et des préoccupations de la société, ainsi qu'une participation active à la résolution de problèmes scientifiques.

Cependant, l'adoption de la science citoyenne et participative à l'université pose également des défis. Les chercheurs doivent trouver un équilibre entre la rigueur scientifique et la participation citoyenne, en s'assurant que les données recueillies sont de qualité et que les protocoles de recherche sont respectés. De plus, la participation citoyenne peut augmenter les coûts et le temps nécessaires pour mener à bien un projet de recherche.

La science citoyenne et participative peut également soulever des questions éthiques, telles que la protection de la vie privée et la confidentialité des données. Les chercheurs doivent s'assurer que les citoyens participants sont informés de l'utilisation de leurs données et qu'ils ont donné leur consentement éclairé pour participer au projet.

Enfin, la science citoyenne et participative peut avoir des implications sur la reconnaissance et la valorisation des contributions des citoyens. Les universités doivent donc développer des politiques et des pratiques adaptées pour garantir une reconnaissance équitable des contributions des citoyens dans les projets de recherche.

Actions engagées

- Valider la charte des sciences et recherches participatives par l'établissement
- Favoriser la mise en œuvre de collaborations avec les enseignants et les scolaires
- Favoriser les partenariats avec les acteurs du territoire (institutionnels, du tissu économique et de la médiation)
- Former et accompagner les participants à la mise en œuvre d'une démarche scientifique
- Dimensionner de façon adaptée la mobilisation des ressources dans la conduite du projet
- Reconnaître les contributions de chacun et veiller à ce que les résultats de la recherche soient diffusés à la société par des moyens appropriés

Objectifs

- Susciter le développement de recherches participatives et identifier les besoins des chercheurs pour leur mise en œuvre
- Élaborer un guide d'accompagnement des acteurs (chercheurs et société civile) dans le domaine des sciences participatives
- Mise à disposition et développement d'outils numériques pour la récolte, la transmission, le traitement des données et la diffusion des résultats (plateforme/appli/réseaux sociaux...)

- Proposer des moyens de collaboration variés et adaptés aux participants/sujets de recherche (jeux, concours photos, inventaires...)
- Lancer un AAP sciences participatives Università di Corsica Pasquale Paoli
- Veille sur les AAP régionaux, nationaux et européens

Axe 5 : Accompagnement et soutien à la communauté universitaire

Constat

L'accompagnement et le soutien à la communauté universitaire pour apprendre les pratiques de la Science Ouverte sont essentiels pour favoriser l'adoption de cette approche et garantir sa réussite.

L'Université de Corse doit offrir des formations et des ateliers pour sensibiliser les chercheurs, les enseignants, les étudiants et le personnel administratif aux pratiques de la Science Ouverte. Ces formations peuvent inclure des sujets tels que la rédaction de son CV sur HAL, la publication en accès ouvert, la gestion des données de recherche, les licences ouvertes et la réutilisation des données.

Les centres de soutien à la Science Ouverte (CCSD CNRS, réseau national SO, « Ouvrirlascience », réseau HAL de préférence) peuvent également être mis en place pour fournir de l'aide technique aux membres de la communauté universitaire. Ces centres peuvent aider les chercheurs à déposer leurs données de recherche dans des entrepôts de données, à gérer les données de manière efficace et à respecter les exigences en matière d'archivage et de partage des données.

L'Université de Corse doit également développer une politique institutionnelle pour encourager la Science Ouverte, telles que l'obligation de publier en accès ouvert les résultats de la recherche financée par des fonds publics.

L'accompagnement et le soutien à la communauté universitaire pour apprendre les pratiques de la Science Ouverte sont donc essentiels pour permettre une adoption de cette approche et pour garantir une diffusion large et rapide des résultats de la recherche.

Actions à engager

Plusieurs mesures peuvent permettre d'engager et soutenir la Science Ouverte au sein de notre communauté universitaire.

1. Établir une politique institutionnelle pour la Science Ouverte **par l'élaboration d'un guide d'accompagnement** qui énonce les bonnes pratiques, les standards, les règles et les procédures pour la publication en libre accès, le partage des données, la gestion des données de recherche, etc. Cette politique doit être détaillée pour toutes les disciplines de recherche et tous les types de publications et de données.
2. **Sensibiliser et former la communauté universitaire grâce à des ateliers, des séminaires, des sessions de formation (locales et nationales)** pour sensibiliser et former la communauté universitaire à la Science Ouverte et aux avantages de la publication en libre accès, du partage des données, des logiciels et autres types de résultats de recherche.
 - Engager une action de formation (programmation de séminaires) afin d'encourager les acteurs de la recherche à ouvrir leurs données chacun

comme ils l'entendent selon leur discipline (faire des formations différenciées sciences & techniques/sciences humaines & sociales).

- Dans le même fil, la formation de notre communauté de recherche (enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants, post-doctorants, PAR) sert à concrétiser une politique de sensibilisation de la communauté scientifique de l'Università di Corsica Pasquale Paoli, pour l'intégration des nouvelles pratiques de la Science Ouverte.
- Cette formation à l'échelle de l'établissement sert à apprendre les nouveaux us : archiver, diffuser et valoriser les publications et données scientifiques des chercheurs et des enseignants-chercheurs de l'Università di Corsica Pasquale Paoli. Il me semble important de coupler la formation HAL avec une formation aux nouveaux outils d'humanités numériques (Huma-Num par exemple) en sensibilisant à l'usage paisible de la pratique du dépôt en ligne.
- Prévoir trois à cinq séminaires annuels les deux premières années, réalisés par des membres référents nationaux et locaux, appliqué à chaque corps concerné (enseignants-chercheurs, chercheurs, post-doctorants, PAR).
- Programmer des séminaires de formation annuels avec l'école doctorale ou en partenariat avec les composantes pédagogiques, à destination des doctorants de 1^{ère} ou 2^{ème} année, comptant parmi la liste des formations obligatoires.
- Organiser des séminaires internes dans les structures de recherche Università di Corsica Pasquale Paoli, en mobilisant les acteurs de la recherche déjà dans le circuit. Ceci permettra d'identifier les besoins, de désamorcer les réticences, de guider vers les nouveaux usages.
- Inscrire systématiquement les nouveaux entrants dans notre communauté de recherche et ses membres actuels à la newsletter ActuHAL, leur communiquer la charte des bonnes pratiques en faveur de la SO et les inscrire à une formation.

3. **Expliquer régulièrement comment se servir des infrastructures locales pour la Science Ouverte** (infrastructures destinées à faciliter le partage des données, des publications et des autres résultats de recherche, comme des entrepôts de données, des archives institutionnelles, des plates-formes de publication en libre accès et des services connexes).
4. **Créer des partenariats avec d'autres institutions** pour partager les pratiques exemplaires, les connaissances et les expériences en matière de Science Ouverte, ainsi que pour développer des infrastructures communes pour le partage des données et la publication en libre accès.
5. **Récompenser les pratiques de la Science Ouverte** en créant des incitations, promotions ou des récompenses pour la publication en libre accès, le partage des données, la gestion des données de recherche. Ces récompenses peuvent inclure la reconnaissance dans les promotions, les recrutements, les financements de recherche, etc.
6. **Évaluer les progrès et les résultats** pour identifier les défis, les lacunes et les opportunités d'amélioration.

7. **Établir une cellule de veille chargée de la mise en œuvre de la Science Ouverte.**

L'équipe sera à l'écoute des besoins de toute l'Université di Corsica Pasquale Paoli, capable de suppléer à la coordination des acteurs et des actions en SO ainsi qu'à la discussion avec l'ensemble de la communauté. Conduire un accompagnement des projets scientifiques financés, en cours ou à défaut ceux à venir. En effet, c'est un domaine d'avenir progressivement implanté dans les pratiques de recherche, qui ne reviendra pas en arrière et qui subira quoi qu'il en soit une forte évolution, tant au niveau national qu'international.

8. **Proposer dans l'onglet recherche du site institutionnel de l'Université di Corsica Pasquale Paoli ou bien sur un site satellite, le site scienceouverte.universita.corsica en présentant le principe de la SO et la série d'actions menées.**

Un site institutionnel ou des onglets dédiés sont recommandés afin de présenter notre démarche. La Science Ouverte à l'Université di Corsica Pasquale Paoli s'appuie sur une série de douze réalisations concrètes, composantes à partir desquelles se concrétise la politique globale menée au sein d'un établissement.

1. Accès ouvert	7. « Carnets de notes » ouverts
2. Infrastructure ouverte	8. Innovation ouverte
3. Accès libre aux ressources éducatives	9. Science citoyenne
4. Données ouvertes	10. Évaluation ouverte
5. Laboratoires ouverts	11. Matériel ouvert
6. Production participatives	12. Logiciels libres

L'ensemble des ramifications du site est très bien présenté ici :

<https://view.genial.ly/5d64fbbd8352350fa3d22603/interactive-content-les-principes-fair>

Références principales : Site SO CNRS <http://bitly.ws/xlhG> , Livre blanc une Science

Ouverte dans une république numérique, DIST, CNRS (2016):

<http://bit.ly/booksopenedition>, Plan National pour la Science Ouverte (4 juillet 2018)

<http://bit.ly/plannational>, Turning FAIR into reality, Final report and action plan from the European Commission expert group on FAIR data, European Commission (2018):

<http://bit.ly/turningFAIR> La déclaration de San Francisco DORA:

<http://bit.ly/SanFranciscoDORA>

Objectifs

Favoriser la diffusion de la connaissance en la rendant disponible gratuitement en ligne. Cela permet de favoriser la diffusion de la connaissance scientifique, de faciliter la collaboration entre les chercheurs et de renforcer l'impact de la recherche sur la société.

Encourager la transparence et la reproductibilité de la recherche en rendant les données, les publications et les autres résultats de recherche disponibles pour la vérification et la citation par d'autres chercheurs. Cela permet de renforcer la collaboration interdisciplinaire et internationale.

Améliorer la visibilité et l'impact de la recherche en la rendant accessible à un public plus large. Cela permet de renforcer l'influence de la recherche scientifique sur les politiques publiques et la société en général.

Signature de l'appel de Jussieu

Demande formulée

Constat :

L'Appel de Jussieu pour la Science Ouverte et la bibliodiversité est une initiative lancée en 2018 par un collectif de chercheurs et d'acteurs du monde de la recherche, en réaction aux évolutions de l'édition scientifique et à l'explosion du coût des abonnements aux revues scientifiques.

Cet appel a pour objectif de promouvoir la diffusion libre et gratuite des résultats de la recherche, ainsi que la préservation de la diversité des éditeurs et des supports de publication. Il vise également à encourager les chercheurs et les institutions à s'engager en faveur de la Science Ouverte, en mettant en place des politiques et des pratiques visant à garantir l'accès ouvert aux résultats de la recherche.

L'Appel de Jussieu pour la Science Ouverte et la bibliodiversité a été signé par plusieurs milliers de personnes, dont de nombreux chercheurs et enseignants-chercheurs, ainsi que par des institutions et des organisations impliquées dans la recherche et l'édition scientifique. Cette initiative a contribué à mettre en lumière les enjeux de la Science Ouverte et à encourager une réflexion sur les pratiques éditoriales dans le domaine de la recherche.

En signant cet appel, l'Université de Corse s'engage à prendre des mesures concrètes pour promouvoir la Science Ouverte, notamment en rendant les résultats de la recherche accessibles au public, en encourageant le partage de données et en utilisant des licences qui permettent la réutilisation des travaux de recherche.

Les avantages de signer l'Appel de Jussieu sont nombreux. Tout d'abord, cela renforce l'engagement en faveur de la transparence et de l'intégrité scientifiques, et contribue à accroître la visibilité et la réputation sur la scène internationale. En outre, cela promeut la Science Ouverte et l'accès libre aux résultats de la recherche.

Enfin, l'adoption de politiques de Science Ouverte peut également contribuer à améliorer l'efficacité de la recherche, en permettant aux chercheurs de collaborer plus facilement et de réutiliser les données et les résultats de recherche existants.

Signer l'Appel de Jussieu pour la Science Ouverte est un engagement important pour l'Université de Corse qui souhaite promouvoir la bibliodiversité, la transparence et l'intégrité scientifiques.

Devenir signataire :

En tant qu'institution académique, une université peut signer l'Appel de Jussieu pour la Science Ouverte. Pour ce faire, il faut contacter le comité de pilotage de l'appel à l'adresse e-mail suivante : JussieuCall@gmail.com. Le comité de pilotage fournira les instructions nécessaires pour signer l'appel au nom de l'Università di Corsica Pasquale Paoli.

Signature et labellisation DORA

Demande formulée

Constat :

La Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA) est un ensemble de principes élaborés lors d'une réunion tenue à San Francisco en 2012. Elle vise à améliorer la façon dont la recherche scientifique est évaluée en encourageant une approche plus équilibrée qui tient compte non seulement de la quantité de publications, mais aussi de leur qualité et de leur impact réel sur la société.

En particulier, la Déclaration de San Francisco en faveur de la Science Ouverte appelle à abandonner l'utilisation exclusive de mesures telles que le facteur d'impact des revues pour évaluer la qualité et la pertinence de la recherche. Elle encourage plutôt l'utilisation de mesures plus équilibrées et nuancées, telles que l'évaluation par les pairs, la qualité du travail, la pertinence sociale et la diversité des perspectives.

En outre, la Déclaration de San Francisco encourage également la promotion de la Science Ouverte, y compris l'accès libre aux résultats de la recherche, le partage de données et la collaboration entre chercheurs. Elle reconnaît que la Science Ouverte peut améliorer la qualité de la recherche, accroître la transparence et la reproductibilité des résultats, et favoriser l'innovation et la résolution des problèmes mondiaux.

La Déclaration de San Francisco a été signée par des milliers d'individus et d'organisations dans le monde entier, notamment des éditeurs, des chercheurs, des universités et des organismes de financement de la recherche. Elle est considérée comme une étape importante vers la promotion d'une science plus équitable, transparente et ouverte.

Devenir signataire :

Signer la déclaration DORA peut se faire en suivant les étapes suivantes :

Sur le site web de la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA) à l'adresse suivante : <https://sfdora.org/>. Cliquer sur l'onglet "Sign DORA" dans la barre de navigation supérieure.

Remplir le formulaire en ligne pour signer la déclaration en tant qu'institution. Vous devrez fournir des informations sur votre institution, telles que son nom, son adresse, son site web et le nom de la personne responsable de la signature.

En signant la Déclaration de San Francisco en faveur de la Science Ouverte, l'Università di Corsica Pasquale Paoli s'engage à promouvoir des pratiques d'évaluation de la recherche plus équitables et à encourager la Science Ouverte en favorisant l'accès libre aux résultats de la recherche, le partage de données et la collaboration entre chercheurs.

Démarche de labellisation HRS4R

Constat :

Le label HRS4R ("Human Resources Strategy for Researchers", soit encore "Stratégie de Ressources Humaines pour les Chercheurs") est un label délivré par la Commission européenne pour reconnaître les institutions de recherche qui ont mis en place des politiques et des pratiques exemplaires en matière de gestion des ressources humaines dans le domaine de la recherche.

Le label HRS4R permet de s'inscrire dans la Charte Européenne du chercheur¹³. En 2005, la Commission européenne a publié des recommandations à l'attention des États membres de l'Union européenne, visant à encourager l'adoption de bonnes pratiques en matière de recrutement, de conditions de travail et d'emploi des chercheurs, ainsi que la facilitation de leur mobilité. L'objectif de ces recommandations était de promouvoir l'attractivité de la profession de chercheur en proposant des perspectives de carrière concrètes et harmonisées à travers l'Europe.

Le label HRS4R a été créé en 2010 pour encourager les institutions de recherche à améliorer leurs pratiques en matière de recrutement, de formation, de gestion de carrière et de conditions de travail pour les chercheurs. Les institutions qui souhaitent obtenir le label HRS4R doivent élaborer une stratégie de ressources humaines pour les chercheurs, en consultation avec les chercheurs et les représentants du personnel, et s'engager à la mettre en œuvre.

L'obtention du label HRS4R est un processus exigeant qui peut prendre plusieurs années, mais qui permet aux institutions de recherche de renforcer leur attractivité pour les chercheurs et d'améliorer la qualité de leur recherche. Le label est également un moyen pour les institutions de démontrer leur engagement en faveur de l'égalité des sexes, de la diversité et de l'inclusion dans la recherche.

Dossier de demande de labellisation :

Pour obtenir le label HRS4R (Human Resources Strategy for Researchers), une institution de recherche doit suivre un processus en plusieurs étapes, avec rendu public sur le site de l'université :

- Élaborer une stratégie de ressources humaines pour les chercheurs, basée sur le modèle de référence HRS4R élaboré par la Commission européenne. Cette stratégie doit être élaborée en consultation avec les chercheurs et les représentants du personnel.
- Évaluer la stratégie de manière interne pour vérifier sa pertinence et son adéquation avec les besoins de l'institution et des chercheurs.
- Soumettre la stratégie de ressources humaines pour les chercheurs à une évaluation externe menée par un groupe d'experts indépendants, pour vérifier sa conformité aux principes et aux normes de qualité du label HRS4R.
- S'engager à mettre en œuvre la stratégie et à la suivre régulièrement, ainsi qu'à élaborer un plan d'action pour les deux premières années de sa mise en œuvre.

¹³ https://euraxess.ec.europa.eu/sites/default/files/brochures/eur_21620_en-fr.compressed.pdf

- Soumettre la demande d'attribution du label HRS4R à la Commission européenne pour évaluation, en fournissant les preuves nécessaires attestant de la conformité aux principes et aux normes de qualité du label.

Il est important de noter que le processus pour obtenir le label HRS4R peut prendre plusieurs années et nécessite un engagement fort de la part de l'institution et de ses dirigeants en faveur de l'amélioration de la qualité de la recherche et de la gestion des ressources humaines pour les chercheurs.

Les institutions qui se sont engagées dans le processus peuvent donc être reconnues, à leur demande, par la Commission européenne pour cette démarche. La reconnaissance (labellisation « HRS4R ») est un gage de qualité de l'institution et un vrai « plus » pour le développement de projets européens et en particulier pour des actions de mobilité.

Objectifs et engagements :

La démarche de HRS4R proposée par l'Europe à notre université comprend 5 étapes :

- Analyse interne des pratiques actuelles, impliquant les acteurs clés de la recherche (« gap analysis », ou « analyse de conformité ») ;
- Publication sur le site web institutionnel des résultats principaux de l'analyse, avec actions proposées pour atteindre les objectifs identifiés ;
- Demande de reconnaissance de la stratégie par la Commission européenne ;
- Implémentation au sein de l'institution à travers ses mécanismes d'assurance de la qualité, avec autoévaluation après 2 ans ;
- Évaluation externe après 4 ans.

Les institutions qui s'engagent dans le processus HRS4R peuvent demander une reconnaissance de leur démarche auprès de la Commission européenne. Cette reconnaissance, sous la forme d'un label HRS4R, atteste de la qualité de l'institution en matière de gestion des ressources humaines pour les chercheurs, et constitue un avantage significatif pour le développement de projets européens, en particulier pour les actions de mobilité.